Jeudi, 4 octobre 1849. EDITION DU MATIN. 1re année. — N° 122.

LA TRIBUNE DES PEUPLES

JOURNAL QUOTIDIEN.

ABONNEMENTS.	Un an.	Six mois.	Trois mois.	Un mois.
Paris. . . .	24 fr.	12 fr.	6 fr.	2 fr. »»
Seine. . . .	28 »	14 »	7 »	2 50
Départements .	32 »	16 »	8 »	3 »»
Étranger . .	32 »	16 »	8 »	» »»

Tout ce qui concerne l'Administration et les abonnements doit être adressé à l'Administrateur du journal.

Les lettres non affranchies seront refusées.

L'UN DES RÉDACTEURS GÉRANT : ALPHONSE HERMANT.

BUREAUX : RUE NEUVE-DES-BONS-ENFANTS, N° 7.

ANNONCES.

Une à neuf fois dans un mois, la ligne. .	» fr. 40 c.
Dix fois dans un mois.	» — 30
Réclames.	1 — »»
Faits divers	1 — 50

Les manuscrits déposés ne seront pas rendus. — Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à M. Eugène Carpentier.

Les abonnements partent des 1er et 16 de chaque mois.

Impr. centrale des Chemins de fer de NAPOLEON CHAIX, r Bergère, 20

Pacte fraternel avec l'Allemagne ;
Affranchissement de l'Italie ;
Reconstitution de la Pologne libre et indépendante.

(*Ordre du jour de l'Assemblée nationale du 24 mai 1848.*)

POLITIQUE GÉNÉRALE.

PARIS, 2 OCTOBRE 1849.

La Chambre vient de se reconstituer en conservant son malheureux *statu quo* de l'année passée : même président, mêmes vice-présidents et secrétaires. Il ne faut pourtant pas s'exagérer la signification du scrutin d'avant-hier. L'immobilité où l'on reste pour le moment prouve que la majorité de la Chambre a le sentiment du danger de la situation; et, comme elle manque de principes et d'initiative, elle ne pouvait évidemment faire autre chose qu'attendre.

Le choix d'avant-hier laisse à la Chambre toute sa liberté. Il n'engage pas sa responsabilité sur aucune des questions religieuses, morales ou politiques. C'est précisément pour rester libre envers qui que ce soit et quoi que ce soit, que l'Assemblée persiste à porter M. Dupin à la présidence. Ce choix permet à chacun des partis qui divisent la Chambre de compter sur l'appui présidentiel. Tentera-t-on de restaurer la monarchie légitime avec l'influence étrangère et le jésuitisme pour corollaire? M. Dupin est là, le serviteur de la légitimité, l'ami des jésuites, le défenseur de l'inamovibilité de la magistrature. Aux partisans de la restauration orléaniste, M. Dupin, en sa qualité de mandataire de Louis-Philippe, offre une garantie suffisante de sympathie, sinon de coopération. Ajoutez que M. Dupin a été un des premiers à saluer l'avènement de la République, et que, grâce à son empressement, il conserve toujours sa place de procureur général à la Cour de cassation, et vous concevrez pourquoi, dans une situation qui effraie également tout le monde, on vote pour l'ami de tout le monde.

Mais cette immobilité, quoique officiellement constatée par le scrutin, n'est pourtant qu'apparente. Tout le monde sait qu'un grand nombre de membres de la majorité sont revenus de leurs excursions dans le pays avec des opinions singulièrement modifiées sur la valeur de ce système d'inertie et d'apathie que l'on appelle *conservation*. Ce qui manque à ces représentants, déjà à moitié révoltés contre l'oppression bancocrate et jésuitique, c'est le courage de lui déclarer franchement la guerre. Ils se croient liés par leurs précédents, par les discours qu'ils ont prononcés l'année passée, par leurs anciens votes, par les promesses qu'ils ont faites au ministère, et surtout par celles qu'ils en ont eues. Puissent-ils avoir l'énergie d'oublier tout ce passé parlementaire aussi complètement qu'il est oublié du pays !

Y a-t-il rien de plus ridicule que d'attribuer aux stériles discussions de la Constituante et de la dernière session de la Législative la valeur d'événements historiques. Il faudrait prendre en pitié une mémoire qui serait assez malheureuse pour se charger de tels souvenirs. Ayez donc le courage, messieurs les représentants, de noyer une fois pour toutes votre passé parlementaire dans les eaux du Léthé, ou, comme le disait beaucoup mieux le citoyen Caussidière, *dans les flots du Styx*.

Nous nous adressons surtout à ceux des représentants qui arrivèrent à la chambre après la révolution de février. Nous sommes convaincus que c'est en eux que réside cette force, quelque petite qu'en soit la dose, qui anime l'Assemblée actuelle. Pourquoi se laisseraient-ils, eux enfants de la République, exploiter par les hommes tarés des anciens régimes, par les vampires du légitimisme et de l'orléanisme? Que la partie encore saine de la majorité, que les hommes indépendants se détachent une fois pour toutes de la masse impure des serviteurs de tous les régimes et de tous les ministères, et l'on verra alors ce que valent réellement la prétendue sagesse et l'expérience des vieux hommes de partis. S'ils en imposent encore au pays, c'est, comme nous l'avons dit, par l'intermédiaire des représentants nouveaux de la majorité. Ils se servent également de ces représentants pour tromper M. le président de la République sur les dispositions réelles du pays.

La résistance que la Turquie oppose aux prétentions de l'empereur de Russie lui vaudra les sympathies de tous les hommes de bien. La vérité nous oblige à dire que cette résistance, comme mesure politique, aurait dû commencer il y a longtemps. La Turquie avait des motifs plus que suffisants de s'attendre de la part de la Russie aux traitements qu'elle essuie maintenant, et qui seront très certainement suivis de nouvelles violences. Tout le monde connaît le système politique de la Russie; on sait parfaitement bien les procédés qu'elle emploie ainsi que le but où elle tend.

La Russie ne fait partout que ce qu'elle a fait en Pologne. La Pologne était là comme un enseignement diplomatique vivant et on ne peut plus actuel. Mais une fatalité inexplicable paraît aveugler les diplomates des gouvernements qui jouissent le plus de la réputation d'habileté et de perspicacité. Si le ministère turc n'a pas vu dans la chute de la Hongrie l'annonce de l'invasion prochaine de ses propres Etats, les ambassadeurs anglais et français, mieux instruits de l'histoire de l'Europe, auraient dû avertir le divan de ce danger.

En supposant même que la Turquie n'eût trouvé aucun appui dans l'Angleterre et la France, elle aurait toujours dû profiter de la guerre de Hongrie pour tenter un dernier effort afin de recouvrer son indépendance.

Il n'est pas probable que la Turquie trouve une autre occasion semblable. N'ayant pas osé ou voulu lier sa cause à celle d'un Peuple ami et injustement persécuté, elle sera peut-être obligée de lutter seule, délaissée à son tour par ses voisins. Ainsi périssent les empires aux époques décisives de l'histoire.

C'est leur égoïsme qui cause leur perte sans que que l'histoire ait le droit de les plaindre. Dans le temps où Rome, étendant ses conquêtes, luttait contre Carthage, les Grecs ont observé pendant dix-huit ans, avec terreur et inquiétude, les efforts d'Annibal sans pourtant rien faire pour le sauver. Les Grecs de l'Europe, attaqués à leur tour, implorèrent en vain les secours des Grecs égyptiens. Ceux-ci, envahis, ne furent pas secourus par les Juifs, lesquels, dans leurs dernières luttes désespérées, ne purent réussir à intéresser à leur malheur les Arméniens ni les Parthes.

Ne dirait-on pas que c'est l'histoire de notre temps? Pendant que la Pologne succombait, les régiments hongrois employés par l'Autriche à désarmer les débris de l'armée polonaise étaient chargés de remettre les armes des Polonais à la Russie. Vint le tour de la Hongrie et les Tchekhes (Bohêmes) restèrent indifférents sinon hostiles.

L'avenir prochain des tchekhes est facile à prévoir. Nous verrons alors quelle sera la conduite des Illyriens et des Slaves du Danube.

Un conseil des ministres a été tenu aujourd'hui à midi à l'Elysée, sous la présidence de M. Louis Bonaparte.

Le conseil s'est prolongé jusqu'à trois heures; rien n'a transpiré sur le résultat de la délibération.

Le *Constitutionnel*, après avoir contribué autant qu'il était en lui à la destruction de la République romaine, consacre aujourd'hui six colonnes à la calomnier. Vainement les calomnies qu'il reproduit aujourd'hui ont-elles été mille fois détruites; le *Constitutionnel* y revient encore avec un acharnement qui prouve les progrès qu'il a faits dans la voie de la dévotion, et sa marche rétrograde dans la voie de la politique.

Nous répondrons à l'élaboration mensongère du *Constitutionnel* par un exposé plus fidèle de ce qui s'est passé avant la proclamation de la République et depuis.

Les journaux italiens arrivés aujourd'hui sont tous d'accord pour accuser le gouvernement français de s'être opposé à ce que Garibaldi trouvât un asile à Tunis. Nous espérons, pour l'honneur national, que le ministère démentira cette nouvelle.

Nous lisons dans *el País*, journal de Madrid :

« On dit que le chargé d'affaires de la République française va porter plainte contre le manifeste de l'empereur Nicolas, publié par le journal *la Esperanza*, le considérant comme attentatoire à la dignité de la France et comme une attaque directe et ouverte contre la nation. A ce qu'il paraît, ce qui a le plus offensé le diplomate français, c'est l'expression de roi légitime appliquée, à la fin du manifeste, au duc de Bordeaux.

Les écrivains de la réaction, quand il s'agit de combattre le socialisme, ont des ressources d'esprit incroyables. Un journal judiciaire publiait, il y a quelques jours, un relevé des crimes commis en 1848, et l'ingénieux rédacteur de cet article ne manquait pas d'en conclure que la progression de la criminalité en France devait être attribuée à la propagation des doctrines socialistes.

La prose du journal judiciaire a traîné toutes les feuilles royalistes des départements, et, comme s'il y avait eu mot d'ordre, ces honnêtes folliculaires n'ont pas manqué depuis, chaque fois qu'ils ont eu à rendre compte d'un vol ou d'un assassinat, de faire de l'assassin ou du voleur un socialiste.

Si l'ignorance des folliculaires dont feu la rue de Poitiers a inondé la France n'était incommensurable, ils n'auraient pas, nous aimons à le croire, commis la faute de s'appesantir sur la criminalité de la France et d'en fausser la signification. Mais, puisque la question est soulevée, nous ne pouvons nous dispenser de rappeler tous ces faiseurs de moralité mensongère à la franchise et à la vérité.

Nous avons sous les yeux une statistique fort curieuse, dressée il y a quelques années par un homme de science tout à fait désintéressé dans la question. Cet homme de science est M. le docteur Fayet. Si les écrivains royalistes avaient connu les conclusions évidentes qui ressortent des chiffres qui composent cette statistique, ils se seraient gardés de toucher à cette matière. Les chiffres de M. Fayet portent pourtant avec eux plus d'un enseignement.

M. Fayet a groupé les crimes de quinze années, puis il a divisé les habitants de la France en neuf classes, suivant leurs professions, et rapprochant le chiffre réel des crimes de celui des individus de chaque classe, il est arrivé à des conclusions fort intéressantes.

M. Fayet démontre par des chiffres que le meurtre, l'assassinat, l'empoisonnement et le parricide sont surtout commis par les individus occupés à l'exploitation du sol et par ceux exerçant ce qu'on nomme des professions libérales; ceci établit entre les deux classes extrêmes de la société, sous le rapport de la civilisation et des lumières, un rapport singulier et remarquable. Au contraire, les crimes que nous avons énumérés sont fort rares dans la classe ouvrière, la classe commerciale et les gens sans aveu!

Une classe, celle qui comprend les individus livrés à des professions libérales, et M. Fayet entend parler des fonctionnaires, rentiers, notaires, avoués, avocats, huissiers, prêtres, médecins, etc., cette classe, disons-nous, se distingue entre toutes par le nombre des viols et attentats qu'elle commet sur des enfants de moins de quinze ans.

Prenant ensuite les extrêmes de la société, les gens *comme il faut* et *les gens sans aveu*, M. Fayet trouve que les premiers commettent le plus de crimes contre les personnes, et les seconds le plus de crimes contre les propriétés.

Ainsi en rapprochant les deux catégories on arrive aux chiffres qui suivent :

	PROFESSIONS LIBÉRALES, *Fonctionnaires, propriétaires, etc.* Nombre proportionnel sur 1,000.	GENS SANS AVEU, Nombre proportionnel sur 1,000
Meurtres	142	23
Attentats sur un enfant	129	34
Assassinats	109	37
Crimes contre les personnes	78	37
Parricides	61	43
Empoisonnement	51	19
Rebellion	50	89
Crimes contre les propriétés	47	118
Attentats sur adultes	45	31

Nous commencerons demain 2 octobre;
Prochainement nous publierons :

LES ACCUSÉS DU 13 JUIN,

Biographie des soixante-sept citoyens renvoyés devant la Haute-Cour,

PAR UN DÉMOCRATE.

FEUILLETON DE LA TRIBUNE DES PEUPLES.

DU 3 OCTOBRE 1849.

BENA-MOUDHI

A LA RECHERCHE DU BONHEUR DES PEUPLES (1).

(LÉGENDE ORIENTALE.)

Après avoir visité la grande ville sous la conduite d'un lascar, Béna-Moudhi s'approcha de la jetée qui borde le Gange sur la rive gauche; c'est là qu'il fit la connaissance d'un Malais qui, comme lui, avait voulu voir le monde et qui, pour son premier voyage, était allé à Calcutta.

Les deux touristes s'entendirent bientôt, et, tout en devisant sur le bonheur des Peuples, ils arrivèrent à un endroit fameux qu'on appelle *la Pointe-de-Mélancolie*.

(1) Voir le numéro du 2 octobre.

— Qu'est-ce que cela, mon frère, dit Béna-Moudhi au lascar et au Malais qui paraissait étonné?

— C'est ici, fit le lascar, où l'on pend tous les contrebandiers qui font le commerce de l'opium; car les Anglais seuls en ont le monopole... Voyez, toutes les potences sont garnies...

C'est épouvantable fit l'Indien; j'irai visiter d'autres Peuples où l'on comprenne mieux la fraternité; et en disant ces mots il essuya une larme et regagna, ainsi que le Malais, le *bazaras* mouillé au rivage et sur lequel ils prirent place.

— Je viens de voir un spectacle bien douloureux à mon âme, dit l'Indien, celui des pendus; les Peuples de cette contrée ont du bon et cependant ne sont pas loin de l'époque de la grande fraternité humaine.

— Vous croyez, fit le Malais, d'un air caustique.

— J'en suis sûr, dit Béna Moudhi, car ils voyagent à présent et se comprennent avec les hommes de tous les pays, qui sillonnent le fleuve sur des vaisseaux.

— Depuis le temps qu'ils vivent en société, car le monde en a oublié la tradition, ces hommes n'ont rien appris, ou si peu qu'ils n'en sont pas plus avancés...

— C'est qu'ils sont restés dans l'inertie, interrompit notre voyageur, en ajoutant cet axiome à sa phrase : « Ce n'est pas en vivant longtemps, c'est en voyant beaucoup qu'on apprend quelque chose. »

Les Madjis, auxquels le signal du départ fut donné, prirent la grande passe et se dirigèrent vers Kégérie pour doubler la pointe des palmiers, passer devant Ballassore et venir mouiller sur la côte d'Orixa, en face de la pagode la plus célèbre de l'Asie, celle de Jagrenah, que Béna-Moudhi voulait visiter.

— Je vous quitterai ici, dit le Malais sitôt qu'on eut jeté l'ancre; je vois sur la rade de gros bâtiments qui doivent faire voile pour Achem, et de là je me rendrai par terre à Bancoule, mon pays natal.

— Ah! venez à la Chine avec moi, reprit l'Indien, et quand nous aurons étudié les mœurs de ce premier Peuple du monde, je promets de vous accompagner dans votre île ; nous y répandrons les bonnes doctrines que nous aurons apprises et nous contribuerons ensemble au bonheur de votre pays.

— Mon père est bien vieux, répondit le Malais, et je crains que mon absence ne hâte ses jours; nous avons à Sumatra un vieux dicton que vous approuverez et dont voici le sens :

« Heureux qui peut rendre à son père et à sa mère tous
» les soins qu'il en a reçus dans son enfance! Plus heureux
» encore qui leur rend leurs sourires, leurs caresses, leurs
» joies, leur folie, et y met autant de sentiment. Un grand
» âge est quelquefois une seconde enfance : pourquoi la
» piété filiale n'irait-elle pas aussi loin que l'amour peternel et maternel? »

— Ces paroles sont sublimes, s'écria Béna-Moudhi, transporté d'enthousiasme, et je vais les écrire; mais écoutez, mon cher compagnon de voyage, demain nous visiterons la pagode, et sitôt après nous nous embarquerons pour la Chine, d'où nous ferons ensuite voile pour Achem ou pour Bancoule, votre patrie.

— C'est un grand sacrifice que vous me demandez.

— Il sera utile à votre pays, car vous devez connaître cette sentence :

« Qui apprend les sciences et ne pratique pas ce qu'elles enseignent, ressemble à un homme qui laboure et qui ne sème pas. »

En terminant ce dialogue les voyageurs s'acheminèrent vers la petite ville de Jagrenah, que la pagode domine dans le lointain.

— Il nous faut un guide, dit le Malais en idiome de la côte, sans cela nous atteindrons dicilement notre but.

— Je suis à vos ordres, répondit aussitôt un vieil Indien qui avait passé sa vie au pays sur les *catti-marons* du rivage(1); j'ai piloté bien des Européens dans ces contrées, et vous, mes frères, qui me paraissez d'une autre extraction, je vous piloterai de même, m'en rapportant ensuite à votre générosité.

(1) Bateaux en espèce de drome, qui fendent la lame et vont chercher sur les navires les passagers et les marchandises.

L'offre fut acceptée avec reconnaissance, mais les cicerones sont conteurs, et pendant le chemin les deux amis durent apprendre de sa bouche qu'il était né à Vizagapatnam, cette cité des anciens Etats de Tippoo Saïb, où ce malheureux prince perdit la vie et l'indépendance de son pays.

Tout en causant on arriva à la pagode.

— Voyez-vous ce monument en ruines, dit le conducteur, c'était autrefois la plus belle pagode de l'Asie, la ville sainte des parias de l'Indostan, le but de tous les vœux, la Jérusalem des pélerins. Les Peuples y accouraient des rives opposées de l'Indus et du Gange; les royaumes de Caboul, Lahore, Patna, Bénarès et tant d'autres en étaient tributaires, car elle opérait de nombreux miracles : elle donnait la santé aux malades, des richesses aux ambitieux, la fécondité aux femmes stériles et des consolations et un avenir aux coupables.

Ses murailles sacrées étaient gardées nuit et jour avec soin; le chrétien ne la connaissait que de nom : malheur à l'imprudent qui eût tenté de l'approcher! sa mort était inévitable ; mais tout est soumis aux révolutions célestes et humaines, et par une singulière anomalie, cette pagode, jadis interdite aux chrétiens, est la seule de l'Asie qu'ils puissent visiter aujourd'hui.

Là, comme ailleurs, le temps a marché; sa main puissante s'est appesantie sur l'édifice, et n'en a laissé debout que quelques frontons recouverts de mousse, des débris épars dans la poussière et le souvenir de sa grandeur déchue.

— C'est un grand malheur pour vos principes, observa Béna-Moudhi, et je ne le conçois guère; car vous avez de fréquentes relations avec nos frères de toutes les contrées; on ne peut arriver aux Grandes-Indes sans prendre connaissance de vos rivages, mettre pied à terre chez vous, et souvent y demander des pilotes, comme à Ballassore ou à Kégérie, par exemple; vous auriez dû profiter de la sagesse de ces voyageurs; car ils vous apportaient leurs vertus, leur savoir, et vous êtes restés dans l'ignorance! Rappelez vous bien, mon ami, que :

« L'ignorance est une rosse qui fait broncher celui qui
» la monte, et qui fait rire de celui qui la mène. »

Coups et blessures	43	19
Vols	20	131
Infanticides	14	31

D'où il résulte que les gens comme il faut, les *honnêtes* de la civilisation actuelle, ont pour ainsi dire le monopole des actions hideuses et cruelles; ils volent peu, ou, quand ils le font, c'est par un moyen légal. Les *gens sans aveu*, au contraire, volent illégalement au coin d'un bois, ou sur l'étalage d'une boutique. Ils volent parce qu'ils sont pauvres; mais ils commettent rarement un meurtre. Ceux qui volent ne tuent pas, et ceux qui ne volent pas tuent. Lequel vaut le mieux?

M. Fayet a trouvé, pour une période de dix ans, que:

Sur 10,000 personnes de toute profession, il y a.	50 accusés
— 10,000 avoués	26
— 10,000 avocats	37
— 10,000 notaires	72
— 10,000 huissiers	81

Et, si l'on représente par cent la criminalité des individus âgés de plus de 25 ans, on trouve que la criminalité spécifique des avoués est représentée par.

par	52
Celle des avocats par	74
— notaires par	145
— huissiers	162

Les chiffres de M. Fayet, qui, d'ailleurs, sont en grand accord avec la notoriété publique, rappellent un fait qu'on ne saurait trop déplorer, à savoir, que, pendant les dernières années de la monarchie, la perversité des gens de loi a fait des progrès alarmants; que de notaires ont abusé de la confiance de leurs clients, et réduit à la misère les malheureux qui avaient eu l'imprudence de leur confier leurs épargnes!

Après cela les journalistes de la réaction seraient peut-être assez ingénieux pour nous démontrer que c'est aussi le socialisme qui a rendu criminels les Outrebon et *tutti quanti*, qui ont levé le pied, la besace pleine, et sont allés vivre de leurs rentes loin des petits propriétaires qu'ils avaient dévalisés.

Et si nous tenions compte de *l'intensité* du crime, nous trouverions bien aussi quelque importante observation à faire: tandis qu'un malheureux s'expose aux galères pour voler un lapin de 30 sous, le dépositaire infidèle, sans redouter le bagne, jette la désolation dans les familles, et vole des millions. Nous regrettons vraiment l'exiguité du présent article; nous aurions, grâce aux recherches de M. Fayet, prouvé à tous les écrivains à gages qui insultent la démocratie la fausseté et la maladresse de leurs accusations.

Ce n'est point le socialisme qui enfante les crimes, ce sont les vices mêmes de l'organisation sociale. Il y a des crimes spéciaux pour chaque classe de la société; si bien que quand un enfant vient au monde, vous pouvez d'avance déterminer ses chances dans la loterie du crime. Vos prévisions, presque toujours, se transformeront en prophétie.

Il y a des saisons qui diminuent le nombre de certains délits, comme il y en a qui les augmentent. Plus il y a de pauvres, plus il y a d'attentats contre la propriété; et quand les rigueurs de l'hiver augmentent, le nombre des délits s'accroît. Est-ce toujours le socialisme qui a enfanté tous ces désordres?

En vérité, les accusations des royalistes excitent notre pitié, et si leur ignorance ne plaidait en leur faveur, ils mériteraient le plus profond mépris.

Nous avons reçu trop tard pour l'insérer le rapport du lord haut commissaire de îles Ioniennes, où il rend compte des événements de Céphalonie. Comme nous l'avons déjà annoncé précédemment, les insurgés ont été dispersés. Neuf prisonniers avaient été faits, et le lendemain ils devaient être exécutés.

Nous avons publié dans notre numéro d'hier le texte du projet de loi pour la transportation des insurgés de juin. Le temps nous manquait pour faire nos réflexions sur ce singulier document, nous y revenons aujourd'hui.

L'article 1er dit:

« Tous les individus dont la transportation a été ordonnée en vertu du décret du 27 juin 1848, par suite des décisions des commissions militaires, instituées par le pouvoir exécutif seront transférés en Algérie, quelle qu'ait été l'époque de leur arrestation. »

La premier article, comme on le voit, est très explicite et ne laisse aucun doute; aussi n'est-ce point dans sa rédaction que nous l'attaquerons, mais bien dans son application.

Tous les individus, dit le projet, seront transférés en Algérie. On voit qu'il ne s'agit pas seulement de ceux qui sont à Belle-Isle, mais encore de ceux qui en sont sortis par grâce ou faveur spéciale. Il n'y a pas eu de décret pour régler la mise en liberté des quelques rares transportés revenus parmi nous. Et encore, comme une loi abroge un décret, tous ces individus retombent sous le coup de la loi.

Va-t-on voir de nouveau la police à la recherche des *graciés*, faire des perquisitions pour retrouver des malheureux condamnés sans jugement, et cherchant à fuir l'exil et le régime militaire?

C'est là une question beaucoup plus grave qu'on ne pense; il importe que pour le repos des familles cette question soit clairement posée. Il est temps que nos hommes d'Etat cessent de fabriquer de ces lois à double entente, et dont on peut frapper aujourd'hui un homme, et demain son adversaire.

L'intention du ministère est, ou de faire reprendre tous les anciens détenus, ou de les laisser en liberté. Pourquoi ne pas le dire franchement? En attendant, le ministre a jeté la désolation ou la crainte dans des milliers de familles.

La loi nous paraît encore bien injuste dans son réglement du sort des familles des détenus; nous y reviendrons quand on la discutera, mais en attendant nous ne pouvions laisser passer sous silence une si étrange disposition.

Londres, 2 octobre 1849.

Les propriétaires et les fermiers, en Irlande, continuent de se disputer les récoltes les armes à la main. Une de ces rencontres sanglantes, qui se reproduisent fréquemment depuis la moisson, vient d'avoir lieu près de Gowran. Un fermier du nom de Cloony, résidant à Butler's Grove, avait vu sa récolte saisie pour fermages, à la requête du capitaine Watson, propriétaire, qui, redoutant un enlèvement clandestin, avait eu la précaution de faire garder le terrain par un fort détachement de baillifs. Cela n'empêcha pas Cloony de se présenter, jeudi matin, vers huit heures, à la tête d'une bande considérable de paysans armés, escortant des voitures pour charger la récolte, malgré les gardiens installés par le propriétaire. Ces derniers, sous les ordres du fils de Watson, essayèrent en vain d'arrêter Cloony et ses amis. A la suite d'une lutte terrible, les gardiens furent repoussés et la récolte enlevée, quoiqu'un des assaillants restât mort sur la place et qu'un autre fût mourant dans le voisinage.

Les deux fils de Watson et un des gardiens sont grièvement blessés. Aussitôt la nouvelle de cet événement, la police partit en toute hâte de Gowran et se porta rapidement sur les lieux; mais il était trop tard. La lutte était terminée et la récolte cachée on ne sait où.

Peu de journaux anglais ont encore exprimé leur opinion sur le manifeste du pape dont ils ont donné le texte.

Le *Morning Advertiser* est le premier qui discute ce document.

Après avoir constaté qu'aucun pape n'a défendu avec plus de tenacité que Pie IX ce que la papauté nomme ses droits séculiers, le journal affirme cependant que les derniers actes politiques de ce pontife sont de nature à compromettre plus que jamais sa souveraineté temporelle.

Aux sollicitations pressantes de la France, et même de l'Autriche et de l'Espagne, pour le déterminer à faire au Peuple romain les concessions libérales que ce Peuple est en droit de réclamer, et qui lui ont été garanties d'ailleurs par la France, le saint père répond par une insulte formelle à ces trois puissances, en octroyant une Constitution qui n'est qu'une moquerie dérisoire et en accordant une amnistie dont les innombrables exceptions soulèvent l'indignation de l'Europe. Le *Morning Advertiser* va jusqu'à dire que personne ne qualifie plus sévèrement la conduite de Pie IX que M. de Falloux lui-même. Le correspondant du journal anglais doit être mal informé sous ce dernier rapport, à moins que le ministre de l'instruction publique ne prépare quelque nouvelle comédie pour se raccrocher au cabinet, dont il est à peu près sorti.

La commission du budget est chargée de s'occuper d'un projet de loi sur:

1° Le timbre des effets de commerce;

2° Le timbre des actions dans les sociétés, les compagnies et autres entreprises;

3° Le timbre des polices d'assurances.

Ce projet a été déposé hier par M. Passy, ministre des finances, qui expose qu'en approuvant le projet l'Assemblée rétablira dans le commerce l'uniformité dont il a besoin, supprimera des fraudes préjudiciables à ses véritables intérêts, assurera à l'état un revenu d'au moins dix millions, dont jusqu'ici il a été privé.

Plusieurs commissions nommées avant-hier se sont constituées aujourd'hui.

Celle des pétitions a nommé M. Dambray président, et M. Favereau secrétaire.

Celle chargée des intérêts locaux a nommé M. Thieulon président, et M. Gaslonde secrétaire.

Celle des congés, après avoir constaté l'absence de 261 membres, a examiné 32 demandes de congés, adressées avant-hier à M. le président de l'Assemblée, et sur lesquelles elle a cru devoir en rejeter 20. Elle a nommé M. Allongry président, et M. Leverrier pour secrétaire.

La commission de l'initiative parlementaire s'est occupée de la proposition de M. Napoléon Bonaparte, relativement à l'abrogation des décrets qui exilent la famille des Bourbons.

Cette proposition a été vivement combattue; on n'a pas voulu prendre de décision sans avoir entendu l'auteur de la proposition, qui doit demain donner quelques développements.

On a nommé M. Piscatory président, et M. Cordier secrétaire.

DE LA RÉACTION MONARCHIQUE.

L'État c'est moi.
(17e *siècle*; LOUIS XIV, *roi*.)

L'État c'est moi.
(1793, 1848; *le* PEUPLE SOUVERAIN.

Les réactions assument une terrible responsabilité, celle du sang!
(ÉMILE DE GIRARDIN.)

III.

Sous quels prétextes la réaction cache ses desseins.

En songeant aux mille petites ruses que déploie la réaction pour tromper l'opinion, nous ne pouvons nous défendre d'un souvenir d'enfance dont nos lecteurs voudront bien excuser la trivialité. Mais, après tout, il s'agit d'une fable, et les fables disent toutes la vérité en riant. Voici celle qui nous vient à la mémoire, en voici du moins la substance:

Un chien et un renard cheminaient côte à côte; ils arrivent au pied d'une muraille assez élevée. « Je voudrais bien monter là haut, dit l'un. — Moi aussi, réplique l'autre, mais comment faire? Le mur est bien haut! — Eh bien! poursuit le renard, prê-prêtez-moi le secours de votre dos pour m'aider à grimper, et à mon tour je vous rendrai le petit service que vous m'aurez rendu. » Certes, la ruse n'était pas fine, mais le chien, peu méfiant de sa nature parce qu'il est bon, donna dans le piége, et maître renard, parvenu au sommet du mur, se moqua de lui et n'eut garde de tenir sa promesse.

Moralité:

Le sommet du mur auquel nous aspirons à monter, c'est pour nous le progrès; pour la réaction, c'est l'apogée du bonheur que toutes les monarchies passées, présentes et futures ont donné et donneront à pleines mains aux classes privilégiées, à l'exclusion de la masse des déshérités de la fortune.

Les niais sur lesquels on compte pour les amener à faire la courte échelle à l'intrigue, c'est nous.

Les mystifiés qui resteraient au bas du mur, dont on se moquerait, et que l'on repousserait du pied s'ils voulaient essayer de monter d'eux-mêmes, ce serait nous et encore nous.

Cela dit, et le lecteur nous ayant pardonné cette petite digression, nous n'aurons garde d'accorder les honneurs de la discussion aux mille billevesées à l'aide desquelles nos monarchistes s'efforcent de séduire l'opinion comme on séduit l'alouette par le brillant mirage d'un instrument de chasse.

Il est cependant deux objections de la réaction qui appellent la discussion, non qu'elles soient fondées, mais parce qu'ayant les apparences d'un argument sérieux, elles pourraient induire en erreur ceux qui ne se donneraient pas la peine d'en percer la fragile enveloppe; les voici:

Nous voulons, nous aussi, la liberté, le progrès et toutes les réformes possibles, dit-on, mais tout cela n'est possible qu'avec l'ordre; or, vous n'aurez l'ordre qu'avec la confiance que ne manquera pas de rétablir l'idée de stabilité attachée aux gouvernements monarchiques et héréditaires.

La République, ajoute-t-on, n'est qu'une théorie inapplicable.

I. De ces deux objections la première est pour nous à moitié refutée, car nous avons déjà constaté que si en ce moment l'ordre est troublé dans le pays, il ne l'est que par les agitations que produit la réaction.

Pour nous, plus de doute à cet égard; nous n'avons pas besoin, pour redevenir confiants, de nous sentir gouvernés par un pouvoir héréditaire comme les abus qui lui serviraient de cortége; il nous suffit que ceux qui nous agitent et nous troublent consentent à nous donner la paix: c'est tout ce que nous leur demandons. En un mot, pour nous, l'ordre et la confiance ne doivent pas être considérés comme la conséquence de l'avénement de la monarchie, circonstance dont la seule menace suffit pour les compromettre.

Mais d'ailleurs l'hérédité est-elle bien, ainsi qu'on se plaît à le dire, une cause de stabilité pour les gouvernements?

Nous ne voulons pas évoquer ici une question contre laquelle se sont brisées comme sur un écueil la philosophie ancienne représentée par Platon et Aristote, la philosophie moderne par Jean-Jacques Rousseau et J. de Maistre, la grave question de savoir si la souveraineté nationale est une chose qui se puisse aliéner et transmettre; — nous irons même jusqu'à reconnaître que l'hérédité du pouvoir fut une chose bonne en soi dans le sens de la stabilité des gouvernements, aussi longtemps qu'elle fut un talisman protecteur mis aux mains de la royauté, aussi longtemps que le trône eut pour soutiens la foi et l'enthousiasme des Peuples, disons le mot, leur superstition; mais du moment que l'individualisme prit corps à corps le pouvoir royal et put le renverser, la cause de l'hérédité fut à jamais perdue, le charme était rompu; l'hérédité passa à l'état de ces idoles d'autrefois que les Peuples ne savaient plus adorer lorsqu'ils les avaient brisées.

Charles X avait au front une couronne héréditaire qu'il voulut faire passer sur la tête de son petit-fils, et voici tantôt vingt ans que l'héritier de la branche aînée des Bourbons frappe aux portes de la France, qui demeurent fermées devant lui.

Louis-Philippe n'a-t-il pas essayé, lui aussi, de déléguer au comte de Paris le pouvoir héréditaire que la nation avait consenti à placer en ses mains? L'acte d'abdication signé le 23 Février a-t-il donc sauvé la monarchie de Juillet?

Ainsi l'hérédité n'est plus aujourd'hui qu'un mot discrédité par le temps, un hors-d'œuvre en matière de gouvernement; le Peuple la respecta, il a cessé d'y croire. Pourquoi donc l'hérédité, si elle est impuissante à consolider le pouvoir?

Mais quelques-uns se placent à un autre point de vue pour envisager la question de l'hérédité du pouvoir, et font remarquer que si l'hérédité n'a pas su défendre les rois aux jours de la justice populaire, au moins a-t-elle eu pour effet de laisser le pouvoir assez longtemps dans les mêmes mains pour qu'elles fissent tout le bien qu'elles étaient susceptibles de faire au pays. — A cela ceux qui nous lisent ont déjà répondu qu'en prolongeant la durée du pouvoir on n'a fait jusqu'ici qu'en prolonger les abus; que cette malheureuse coïncidence de la longévité du pouvoir royal et des abus qui s'abritaient sous son manteau furent précisément la cause de leur commune destruction, et enfin que l'Assemblée constituante, en déclarant le président de la République non rééligible, obéit à la crainte des dangers d'une longue occupation du pouvoir exécutif autant qu'elle eut conviction que le chef d'un gouvernement républicain, n'ayant à chercher les inspirations de sa politique ou de ses actes que dans les manifestations de l'opinion publique, n'avait pas besoin, pour faire le bien, de le faire longtemps. Mais enfin, descendant à notre tour sur le terrain où se placent ceux qui affectent de ne voir dans les pouvoirs prolongés qu'une plus grande latitude donnée aux chefs qui en sont investis d'être utiles au pays, nous leur dirons: « Si vos craintes sont fondées, l'opinion publique les partagera sans doute, et l'Assemblée législative, lorsqu'elle révisera la Constitution, n'aura qu'à enregistrer ses vœux en déclarant le président rééligible. Voilà toute l'affaire: il n'est pas nécessaire, vous le voyez, de renverser la République pour calmer les craintes dont vous prenez la généreuse initiative. A tout prendre, il nous paraît beaucoup plus prudent de suspendre l'épée de Damoclès sur la tête d'un homme que de lui délivrer un bill d'impunité. » Les avantages de l'hérédité du pouvoir ne nous paraissent donc pas encore assez démontrés pour nous faire lui sacrifier la République.

Qu'on ne s'en prenne pas à nous si l'hérédité du pouvoir et la monarchie en sont réduits à cet état de discrédit et de répulsion où les tient le pays, mais bien à ceux qui ont rendu l'une sans prestige, l'autre méprisable;

A ceux qui furent hautains, insolents, inexorables et sans entrailles, parce qu'ils étaient tout cela de par le droit de leur naissance;

A ceux qui n'ont vu dans le sol de la France monarchique qu'une éternelle Californie livrée à leur insatiable cupidité par la toute-puissance des rois;

A ceux qui naguère encore et pendant dix-huit ans ont jeté la bone et l'ignominie à la face du pouvoir royal, eux que la veille il avait faits si puissants.

— Vous avez raison, dit le conducteur; mais l'apathie dans laquelle nous vivons fait qu'on s'occupe peu des choses de la vie temporelle; du riz, des légumes, de l'eau, des fruits et le ciel en expectative, tel est notre sort; et nous ne nous en plaignons pas, en mettant en regard la vie des fakirs qui viennent souvent attrister, par le tableau de leurs misères et de leurs souffrances physiques, nos modestes cabanes.

— Tous les fakirs, interrompit le Malais, qui était resté peu de temps au Bengale, mettent donc leur bras droit en l'air sur un bâton pour le plaisir de le voir se dessécher au soleil, ainsi que me l'a raconté mon compagnon de voyage?

— Non, fit l'habitant de la côte, mais la tâche des autres est souvent plus ardue, plus difficile; c'est la lutte de la mort contre la vie; c'est le néant que les fakirs invoquent dans leurs prières, le suicide sacrilége qu'ils ne peuvent se donner sans perdre leurs droits à la béatitude céleste; c'est enfin la destruction de l'humanité qu'ils rêvent pour aller, le plus tôt possible, s'asseoir dans les limbes du ciel auprès de Whisnou ou de Brahma, afin de participer dans ce royaume des merveilles à ce que le hasard leur a refusé sur la terre:

— C'est épouvantable, dit Béna-Moudhi, avec colère. « Le bonheur public doit être la première et la principale loi. » (1).

— Vos fakirs sont donc bien malheureux, objecta le Malais?

— Oui, par leur faute; écoutez:

Au nombre des hommes égarés par la superstition, on doit plaindre et respecter le fakir, ce prêtre mahométan dont la vie entière n'est qu'une suite de martyres. Comme les Brahmines qu'il exhorte à la sagesse, il mène une existence frugale et de privations, car il ne mange strictement que ce qu'il lui faut par jour pour ne pas mourir de faim; jamais il ne satisfait son appétit. La douleur, la misère, les larmes, voilà la vie du fakir!

Dès le moment qu'il a été reconnu prêtre de Mahomet, il s'expatrie, court le monde, vit d'aumônes et prêche ses doctrines.

Tous les matins, au. lever du soleil, il fait une fervente prière et procède ensuite à son martyre. Armé des instruments de son supplice, qu'il porte partout avec lui, chaque jour il se mutile par une nouvelle plaie, une nouvelle blessure; aujourd'hui il se meurtrit le visage, demain il se fait une entaille au bras, un autre jour il se brûle à la cuisse, à la jambe, tellement qu'au bout de quelques années de cette austérité brutale son corps n'est plus qu'une mosaïque de cicatrices anciennes et de plaies récentes.

— C'est affreux, murmura Béna-Moudhi; ces frères sont égarés; je vous ferai part de mes maximes, vous les leur enseignerez, et plus tard vous en recueillerez les fruits:

« Les richesses et le monde passent, mais les bonnes actions demeurent. »

— C'est vrai, dit le cicerone en prenant la route qui conduit au rivage; mais écoutez encore, l'histoire du fakir n'est pas finie.

— Cet homme-fantôme ne marchera pas sur la grand'-route, il évitera les chemins aisés, les sentiers faciles, et passera nu à travers les ronces et les épines qui lui déchirent le corps. Il traversera un marais fangeux infesté de reptiles, qu'il n'évitera pas, bien certain qu'il soit que leur morsure donne la mort.

Si le fakir arrive dans une ville où quelque maladie contagieuse étende ses ravages, c'est au milieu du danger qu'il ira établir son camp, non pour porter des secours, mais bien pour engager à mourir. Il sait que la mort est le principe de la vie; il la désire comme le commencement d'un monde de délices et de tranquillité, le bonheur que l'on cherche; enfin la mort est l'amante du fakir; il l'aime par dessus toutes choses; il l'adore: c'est sa fiancée parée de fleurs et parfumée qu'il attend pour la conduire à l'autel.

Quand le fakir reçoit une insulte, il est heureux; s'il est battu, roué de coups, mordu des chiens, il triomphe et remercie le hasard qui lui procuré tant de bonheur.

Ce hideux spectre vivant ne se trouve bien que devant l'image de la destruction. On le voit le soir errer comme une ombre sur les bords de l'Indus, s'arrêter par moments et contempler avec délices les cadavres que le fleuve, dans son cours, a rejetés sur ses rivages.

Ici seulement l'ambition se réveille dans son âme; il voit des heureux gisant dans le limon et à moitié dévorés par les tigres et les chacals!... et il faut qu'il attende! il faut que sa mort soit lente et naturelle, car il ne peut se la donner sous peine de perdre le fruit de ses misères passées et la béatitude qu'il attend dans le paradis qu'il a rêvé.

Il est aussi des fakirs qui font des vœux, comme celui de Calcutta, dont vous parliez tout à l'heure; vœux terribles, affreux, mais toujours strictement observés. Par exemple, l'un ne devra manger que tous les trois jours à la même heure..... et quelle nourriture, grand Dieu! L'autre s'engagera à faire six lieues chaque soir, en courant, avant d'entrer à la pagode.

Un troisième devra se tenir chaque nuit, pendant une heure, debout sur une jambe dans la même position. Cette tâche de douleur est toujours de quinze, vingt ou trente ans, et rien ne peut les y soustraire, qu'une maladie grave, qui, dans ces corps amaigris par le jeûne et usés par la souffrance, est toujours suivie de la mort.

Ici le guide s'arrêta; on arrivait au village.

— Oh! si mon vieux voisin, le brahme, qui m'a conseillé de voyager, avait entendu ce récit! dit Béna-Moudhi sous l'impression de la douleur. Et cependant on m'a assuré que le *Frangistan* ou l'européen qui fréquente ces contrées regorge de civilisation, tandis que nous, pauvres Indiens, timides et tremblants, mourons presque tous comme ces fakirs, victimes de croyances erronées; les hommes de l'Occident, qu'on dit sages, auraient bien dû inculquer leurs principes à tous ces Peuples.

— Vous les verrez plus tard, fit le Malais, et vous serez à même d'établir une comparaison, quand vous reviendrez sur les rives du Gange, ou dans cette aldée que nous devons quitter demain.

— Voilà votre Boxis, dit le philosophe voyageur en tendant une main secourable au cicérone; au revoir, mon ami, au revoir.

— C'est trop, reprit le conducteur; vous vous trompez, sans doute.

— Non, ajouta le généreux Béna-Moudhi, vous êtes pauvre, je le vois, souvenez-vous donc:

« Que l'aumône est le sel des richesses; sans ce préservatif elles se corrompent et nous échappent. «

PLUCHONNEAU aîné.

(*La suite à demain.*)

(1) Cicéron, comme on le voit, a été traduit en bengali.

SPECTACLES DU 4 OCTOBRE 1849.

THÉATRE DE LA NATION. —

THÉATRE-FRANÇAIS. — Le Dissipateur, la Fausse Agnès.

OPÉRA-COMIQUE. — Les Monténégrins.

SECOND THÉATRE-FRANÇAIS. — Evelyne, Farnézina.

THÉATRE-HISTORIQUE. — La guerre des Femmes.

VAUDEVILLE. — Pas de fumée sans feu, un Intérieur comme il y en a, Riche d'Amour, J'attends un Omnibus.

VARIÉTÉS. — La Famille improvisée, rue de l'Homme-Armé, 8 bis, Lorettes et Aristos, les Parents de ma Femme.

GYMNASE. — L'Epouvantail, Quitte pour la peur, les Représentants, Brutus lâche César.

THÉATRE MONTANSIER. — Le Chevalier muscadin, le Tigre du Bengale, le Mari à l'essai, la Garde malade.

PORTE SAINT-MARTIN. — Le Livre Noir, l'Etoile.

AMBIGU-COMIQUE. — Piquillo Alliaga.

GAITÉ. — La Sonnette du Diable, Moulin Joli.

FOLIES-DRAMATIQUES. — Les Cascades de Saint-Cloud, OEil et Nez, le Chevalier de Florvac, Un Scandale, la Révolte des Modistes.

THÉATRE--NATIONAL. — Murat.

THÉATRE-CHOISEUL. — Les Talismans du Diable.

DÉLASSEMENTS-COMIQUES. — Le Congrès de la paix des Ménages, l'Oiseau sur la branche.

HIPPODROME, barrière de l'Etoile. — Exercices équestres, les dimanche, mardi, jeudi et samedi.

THÉATRE DU LUXEMBOURG. — La Nuit du 16 avril, une Nuit au Château, le docteur Robin, l'Avocat pédicure.

PANORAMA. Champs-Elysées. — Bataille d'Eylau.

CHATEAU ROUGE. — Bals les dimanche, lundi et jeudi.

JARDIN MABILLE. — Bals les mardi, jeudi, samedi et dimanche.

CHATEAU DES FLEURS. — Tous les soirs à sept heures, concert vocal et instrumental; tous les jours fêtes et promenades de 1 heure à 5.

Que ceux-là subissent donc les conséquences de leurs actes, qu'ils se rappellent le tardif *meâ culpâ* apporté par M. de Montalembert à la tribune nationale et qu'ils cessent de nous offrir cette boîte de Pandore, que nous n'avons que trop souvent ouverte !

CORRESPONDANCE GÉNÉRALE
DE LA TRIBUNE DES PEUPLES.

ETATS GERMANIQUES.

Francfort. — On écrit de Francfort, le 29 septembre, à la *Gazette de Cologne* :

« Les rixes entre les divers troupes qui composent notre garnison ont pris aujourd'hui un caractère si dangereux, et il s'y mêle une haine si prononcée que je suis forcé d'en faire mention. Les soldats bavarois et les soldats prussiens se sont livré, vers le soir, presque une bataille rangée. Le pont du Mein a été pris par les Prussiens, puis perdu, puis repris; de très fortes patrouilles arrivant de tous côtés sont parvenues à séparer les combattants.

» Les rues fourmillent de patrouilles; les troupes sont consignées. Une compagnie du 30e régiment d'infanterie est venue à sept heures couvrir l'entrée du pont, sans intercepter toutefois le passage. J'ai traversé le pont. A l'autre bout, du côté Sachsenhausen, où les Bavarois sont casernés, est posté un détachement de chasseurs bavarois, le commandant en tête.

« Cela avait l'air de deux camps ennemis : les Prussiens et les Bavarois avaient, chacun de leur côté, établi des avant-postes au milieu du pont. Tout est tranquille pour le moment; on entend le pas des patrouilles, et une foule immense se presse vers le pont du Mein. Le moindre prétexte pourra, au milieu de cet acharnement des troupes, amener une effusion de sang que les officiers auront de la peine à empêcher.

PRUSSE.

BERLIN, 27 *septembre*. — L'ambassadeur de la République a eu plusieurs conférences avec le ministre de l'intérieur, au sujet de quelques Français ou naturalisés que le gouvernement prussien a rendus responsables des troubles politiques, ou qu'il a même incarcérés. Le ministre ne s'est point rendu aux raisons de l'ambassadeur.

(*Gazette de Posen*.)

29 *septembre*. — M. de Benningsen, président du conseil des ministres du Hanovre, est réellement parti pour Vienne. Le Hanovre a réellement avoué qu'il ne concourrait pas à la convocation de la diète de l'empire sans le consentement de ses Etats.

La réponse de l'Autriche au contre-projet de la Prusse est attendue dans les premiers jours de cette semaine. C'est peut-être bien là ce qui a engagé le ministre des affaires étrangères à remettre à vendredi sa réponse à l'interpellation de M. de Beckerath.

— La *Gazette de Cologne* dit : L'interpellation de M. d'Ammon dans la première chambre prouve encore une fois jusqu'à quel degré les affaires allemandes sont troublées. Nous sommes tout à fait incapables de prévoir le résultat auquel tout ceci aboutira. Du reste, on écrit à la date du 26 septembre que la deuxième chambre vient de se repentir de l'audace parlementaire qu'elle avait montrée la veille dans la discussion sur les finances.

Grand-duché de Bade. — Onze jeunes paysannes ont été amenées le 25 à Fribourg en Brisgau, d'un village voisin; elles ont été mises sous une rigoureuse surveillance pour avoir orné de fleurs les tombeaux des insurgés fusillés près de Radstadt par les Prussiens.

POLOGNE.

La *Gazette du grand duché de Posen* contient ce qui suit :

DÉCRET.

« S. M. le roi et le ministère d'Etat, considérant les circonstances rapportées par le général commandant et président en chef de la province de Posen, ainsi qu'à l'égard des nouveaux événements politiques, ont décrété :

» L'état de siége, quant à la ville et à la forteresse de Posen, qui a eu lieu jusqu'à présent, est levé. Recommandant ce décret à la diligence du ministre de la guerre et de l'intérieur.

« Berlin, 14 septembre 1849.

» Signé : BRANDEBOURG, STROKHA, LADENBERG, MANTEUFFEL, HEYDT, RABE, SIMONS SCHLEINITZ. »

NOTIFICATION.

« Nous portons par la présente à la connaissance publique ce décret du ministère d'Etat déclarant que les articles 24, 26, 27 et 28 de la constitution suspendus pendant l'état de siége reprennent de nouveau leur force et vigueur pleine et entière.

» Posen, 8 septembre 1849.

» Signé : le président en chef du grand-duché de Posen, BEURMANN.

» Pour le commandant général chef d'état-major, REUSS. »

— On nous écrit de Pilawa le 29 septembre :

Vous n'avez peut-être pas oublié que dans le mois de novembre dernier quatre officiers, un volontaire engagé pour un an, trois sergents-majors, un auditeur et deux médecins de l'armée Koh et Neumann signèrent une adresse à l'Assemblée nationale, et furent pour ce motif chassés de Berlin. On se souvient encore peut-être que ces quatre officiers furent condamnés à trois ans de prison dans la forteresse et rayés de cadres de l'armée prussienne, que le volontaire fut condamné à la dégradation militaire et envoyé pour deux ans dans les compagnies de discipline et que les autres furent renvoyés des fins de la plainte, au mois de mai dernier. Eh bien, quoique absous, ils ont été condamnés à 8, 9 et 10 mois de prison dans la forteresse. Cette irrégularité a produit une vive sensation et les condamnés ont interjeté appel de ce jugement devant l'auditoriat général. Cette affaire est venue à être jugée le 24 de ce mois. Les deux arrêts ont été annulés et tous les condamnés ont été mis en liberté. Il n'est pas besoin de dire que tous ces condamnés étaient polonais.

Gallicie. — CZERNOWITZ, 19 *septembre*. — Le courrier arrivé aujourd'hui de Saint-Pétersbourg apportait, de la part de l'empereur Nicolas, au général de Dawidoff, l'ordre de faire prendre la route directe de la Russie, par Nowodsklics aux troupes du général Grotenhjelm, qui vont arriver de la Transylvanie. L'état-major et les quartiers-maîtres sont arrivés aujourd'hui. On renonce à faire passer l'hiver en Gallicie aux troupes impériales, parce que les frais seraient considérables.

KALISCH, 25 *septembre*. — La campagne de Hongrie n'est pas restée sans influence sur l'état des finances russes. Il n'y avait pas d'argent en réserve; les préparatifs et les approvisionnements ont donc été faits en forme de réquisitions, contre des bons, et même à titre d'impôts.

Les approvisionnements d'hiver pour les troupes qui vont être cantonnées ici se font de la même manière. Toutes les sommes avancées par l'empire sur hypothèques ont été dénoncées au commencement de la guerre, ce qui n'a pas besoin de commentaire. La dette publique russe s'élève à 580 millions de roubles.

L'entretien de l'armée en temps de paix coûte déjà 36 millions de roubles, et l'armée est très mal soignée. Cette somme s'est accrue par la guerre de Hongrie. La banque des assignats a mis en circulation plus de 100 millions de roubles, ce qui prouve également que le manque d'or et d'argent est très sensible en Russie.

Quant au Trésor public de la forteresse de Saint Pierre et Saint Paul, s'élevant à 102 millions en or et en argent, c'est une belle somme, il est vrai, mais ce n'est pas un trésor public digne d'un empire gigantesque, qui comprend l'Oural et ses mines.

L'exploitation des mines de la Sibérie ne rapporte pas d'ailleurs autant qu'on le suppose, quoique l'Etat dépense chaque année sept millions de roubles d'argent pour leur exploitation.

La dette de la Russie va s'accroître, l'on ne peut en douter, puisque les dépenses annuelles excèdent les recettes. Les recettes ne s'élèvent pas à plus de 100 millions de roubles d'argent, et l'on évalue les dépenses annuelles à 160 millions. Dans ce malheureux état de ses finances, la Russie ne doit pas désirer la guerre, mais elle l'acceptera si elle est provoquée.

HONGRIE.

Les journaux de Pesth, de Presbourg et de Lemberg sont remplis de jugements militaires. A Pesth, le prêtre catholique Neumann a été condamné à vingt ans de travaux forcés ainsi que le littérateur Newirth. L'acteur Remay a été condamné à dix ans et le professeur Perlaky à huit.

AUTRICHE.

VIENNE, 26 *septembre*. — La censure des théâtres est entièrement rétablie, elle vient de prohiber beaucoup de pièces qui avaient été jouées sous Metternich.

Le clergé obtient la direction de tous les lycées sans exception, et aucun instituteur n'appartenant pas à l'ordre ecclésiastique ne sera admis; en Tyrol tous les professeurs du lycée de Botzen sont des franciscains.

— La camarilla et ses affidés, les ministres d'Etat, s'étudient continuellement à introduire des modifications dans la Charte octroyée, surtout quant au mode d'élection. Ils ne veulent plus convoquer les diètes provinciales.

— La politique de l'Autriche envers l'Allemagne est toujours loin d'être franche. La camarilla permet en ce moment la représentation d'un vaudeville dans laquelle l'armée prussienne est persifflée.

— 27 *septembre*. Kossuth et ses frères d'armes viennent de s'embarquer à bord d'un vaisseau britannique.

Honneur à l'empereur de la Turquie qui épargne ainsi au monde chrétien une nouvelle imfamie !

Louis Kossuth ne manquera pas de publier un rapport circonstancié sur tout ce qui s'est passé en Hongrie.

La célèbre couronne de Hongrie est en sûreté; on sait, du reste, l'attachement sans bornes que le peuple hongrois professe pour elle; il ne reconnaît comme roi constitutionnel que celui qui possède la sainte couronne d'Etienne. On dit l'empereur François-Joseph très affligé de cette circonstance fâcheuse.

— Sir Stratford Canning, comme nous l'avions prévu, vient de demander au gouverneur de Malte d'expédier tous les vaisseaux de guerre disponibles vers le Bosphore pour s'opposer à l'entrée de la flotte russe.

— On nous assure que les juifs hongrois, qui avaient chaleureusement participé à la révolution, continuent à etre tourmentés de mille manières par les bureaucrates.

La mère de L. Kossuth est prisonnière dans une maison particulière à Bude; avec elle se trouvent ses trois filles mariées et onze enfants.

— L'*Ami du soldat* évalue à 50,000 hommes le corps d'armée concentré en Bohême, et qui se compose de 24 bataillons, 16 escadrons et 11 batteries.

— On écrit d'Agram (Croatie) au même journal :

« L'état-major et le quartier-général du ban sont arrivés le 19 à Agram, ainsi que tous ses bagages et ses chevaux. On dit que les troupes Croates du banat souffrent beaucoup des fièvres qui règnent parmi elles.

» On dit qu'un corps d'armée va être concentré près de Pettau, et que 18 bataillons de troupes des confins en feront partie. »

— On nous écrit de Greffenberg que le ministre Stadion est décidément atteint d'aliénation mentale. Le 19 septembre, il a quitté furtivement son logement et s'est enfui dans les bois, où il s'est caché pendant toute la nuit. On l'a cherché partout, mais en vain. Le lendemain seulement, vers midi, on l'a trouvé dans un bois, tout transi de froid et dans la plus grande désorganisation d'esprit. Est-ce que, par exemple, ce ne serait pas une punition de Dieu pour tout le mal que ce ministre a fait aux Polonais galliciens pendant qu'il était gouverneur de Lemberg ?

ITALIE.

Piémont. — TURIN, 29 *septembre*. — Chambre des députés. Séance du 28.

Au commencement de la séance, le député Buttini a interpellé le ministère au sujet de la défense faite dans quelques paroisse de vendre des bibles traduites en langue vulgaire par Déodati. M. Buttini a signalé des faits très-graves Il a terminé en demandant au ministre si les mesures prises par lui pouvaient se concilier avec la liberté des cultes.

M. Pinelli a fait une réponse très-cavalière. Le ministre de l'intérieur, dit-il, a fait ce qu'il a fait parce qu'il a cru devoir le faire. C'est logique, mais peu poli, et encore moins constitutionnel.

Maintenant nous entrons dans un autre ordre de choses.

Voici M. Nigra, ministre des finances, qui monte à la tribune et qui, après tous les millions qu'on lui a accordés, vient encore demander quinze millions. Nous épargnerons ce débat à nos lecteurs. Depuis que nous nous occupons des discussions de la chambre des députés du Piémont c'est chaque jour quelque nouveau projet de loi de finances. Nous attendrons que M. Nigra ait mis un terme à ses demandes pour recommencer le résumé des débats de la chambre des députés du Piémont.

GÈNES, 27 *septembre*.—Notre municipalité s'occupe avec beaucoup d'activité des moyens d'améliorer les conditions morales et matérielles de notre population. L'enseignement, les établissements pieux, les bibliothèques, la police urbaine, le recensement, les finances de la ville sont l'objet de son attention spéciale.

L'état de écoles est à faire pitié; les établissements pieux étaient dans le désordre le plus complet ; quant à la ville, elle n'est endettée que de 13 millions. Le régime de la liberté remédiera à tous ces abus.

Garibaldi n'a pas été reçu à Tunis. Il est revenu à Cagliari en Sardaigne, d'où il a été transporté à l'île de la Maddalena. Il est libre sous sa parole d'honneur. Voici la lettre écrite par lui à un de ses amis :

« Maddalena, 25 septembre.

» Frère,

» Je n'ai pas été reçu à Tunis. On m'a débarqué dans cette île, où je suis à la disposition du gouvernement. Salue tous mes amis. Dans ma traversée je n'ai eu qu'à me louer du commandant du navire et de tous les officiers.— Ecris-moi.

» G. GARIBALDI.»

ALEXANDRIE, 27 *septembre*.— On prétend qu'aujourd'hui ou demain le général Fanti et le colonel Saufront seront conduits à la citadelle pour avoir désobéi aux ordres du général Ramorino.

Lombardie. — COME, 24 *septembre*. — Dans nos prisons sont encore renfermés 40 prisonniers politiques, parmi lesquels les deux commissaires de Luino et de Porlezza. On espérait qu'ils auraient été mis en liberté après l'amnistie; mais cet espoir ne s'est pas réalisé.

Le commandant de la place, Reichnau fait un exécrable accueil aux soldats qui ont défendu Venise.

Le gouvernement autrichien persévère dans son système d'emprunt forcé. La commune de Tremezzo a payé 5,000 livres d'amende pour avoir donné à manger à un déserteur; celle de Mosca à 3,000 livres; l'avocat Piazzoli à 15,000 livres; en outre, toutes ses propriétés sont mises sous le séquestre militaire.

Dans les environs du lac, la troupe n'est retenue par aucun frein. Les soldats se répandent dans les campagnes et détruisent tout ce qu'ils ne peuvent pas emporter, disant qu'ils sont envoyés pour châtier le pays pour le patriotisme qu'il a montré.

Etats romains. — ROME, 24 *septembre*. — On paie les rentes aux congrégations religieuses; néant pour les particuliers.

Les rétrogrades prétendent qu'on saura bien empêcher le pape de mettre à exécution même les institutions qu'il a promises, que d'ailleurs il n'a fait le *motu proprio* que pour se débarrasser des importunités dont il était accablé, mais que les commissions qu'il nommera seront toutes composées de gens purs, fidèles et dévoués. Nous avons l'espoir de revenir au point où nous en étions en 1832.

Le *Journal de Rome* publie la condamnation de 14 individus par le conseil de guerre de la 2e divisisn. Un seul est condamé à mort pour assassinat ; un autre à un an de prison pour vol, les autres à un emprisonnement plus ou moins long pour détention d'armes.

Les Français disent hautement que la France protestera en face de l'Europe contre l'amnistie et les prétendues concessions faites par le pape. On a peine à croire à toutes ces belles choses. Presque tout le monde est convaincu que la France restera muette ou que ses protestations n'auront aucun effet.

Il n'en est pas moins vrai que le gouvernement clérical est mort parce que l'aversion pour lui est presque générale dans toutes les classes. On attend donc avec la plus profonde indifférence les décisions à venir, tant on est persuadé qu'il faudra se résoudre à les changer lorsqu'il sera bien évident qu'à aucun prix Rome ne veut du gouvernement des prêtres.

LUGO, 27 *septembre*. — Dans toute la Romagne et principalement dans la province de Ferrare on ne prend pour employés, on ne place dans les municipalités que des gens incapables et odieux au pays. Nous avons ici les fidèles de la veille et les conservateurs du lendemain. Les premiers, parmi lesquels il faut ranger en première ligne ceux qui regardaient Pie IX comme un intrus, sont les seuls qui soient écoutés, caressés, honorés et pourvus.

Sicile. —PALERME, 20 *septembre*.—Toutes les rigueurs du régime militaire pèsent toujours sur nous. On arrête, on exile, on condamne même sans aucune des formalités qu'emploient ordinairement les commissions militaires. Dans la citadelle de Messine, il y a au moins 400 prisonniers, parmi lesquels 50 membres du clergé régulier ou séculier.

La commission chargée d'examiner les comptes du gouvernement qui a régi la Sicile pendant la révolution, a dû reconnaître la probité des hommes qui ont pris part au maniement des affaires. Toutes les dépenses sont parfaitement justifiées.

Aucun des ministres, aucun directeur général, aucun chargé d'affaires n'a jamais reçu ni salaire, ni indemnité; il n'a pas été fait un sou de dépenses secrètes. Pendant dix-huit mois de ré olution, pour former une armée, pour acheter deux frégates et deux cents pièces d'artillerie, pour payer les employés, donner des secours aux anciens employés napolitains, qui autrement seraient restés dans la misère, enfin pour parer à toutes les dépenses que nécessitait l'état de guerre, 11 millions de ducats, c'est à dire 40 millions de francs, ont suffi. Cette somme est très inférieure à celle qu'en temps de paix la Sicile paie annuellement au roi de Naples.

Le gouvernement napolitain a rétabli l'impôt énorme de la mouture, s'attaquant ainsi à l'existence même du peuple. Cet impôt avait été aboli par le gouvernement de la *révolution aux applaudissements* de la Sicile entière. Les populations des campagnes résistent à cet impôt inique et insupportable. Dans beaucoup de communes les exécuteurs de cette exaction ont été massacrés par le peuple. Le gouvernement répond en faisant fusiller et emprisonner en masse.

Malgré l'amnistie, plus de deux mille Siciliens se trouvent à Malte, à Gênes, à Marseille : on leur refuse des passeports.

L'amnistie était donc une dérision ou un mensonge? Etaient-ce donc là les pactes honorables mis en avant par l'amiral Baudin pour engager les Siciliens à la soumission et jeter la division dans le parlement?

Entre toutes les énormités commises par le gouvernement, il en est une qui efface toutes les autres. Ce gouvernement a été jusqu'à accueillir de son autorité privée tous les contrats qui ont été faits entre particuliers pendant la révolution. Il a aussi annulé toutes les créances contractées par l'Etat pendant la période révolutionnaire.

ILES BRITANNIQUES.

Angleterre. — LONDRES, 2 *octobre*.— Midi. Les consolidés continnent à décliner, au comptant de 92 1/4 à 91 7/8, pour compte de 92 3/8 à 92.

Trois heures. Ils ferment pour compte à 92 1/8.

Le vapeur *le Medway* est arrivé de Saint-Thomas (Antilles) à Southampton en 16 jours, ce qui est une bien rapide traversée. Il a apporté une cargaison très considérable en poudre d'or et autres matières précieuses venues de Panama. Les produits de la Californie continuent à être fort abondants; la moyenne du gain de la journée aux mines est d'une once ou 83 francs.

— On a appris à la Jamaïque, par le vapeur *le Plumper*, arrivé de Port-au-Prince (Haïti) le 25 août, que le président de l'île d'Haïti, Soullouque, a été déclaré *empereur*.

—Le *Globe*, organe présumé de lord Palmerston, soutient que la demande d'extradition des réfugiés hongrois et polonais faite dernièrement par l'Autriche et la Russie à la Porte est, surtout de la part du czar un simple acte d'arbitraire; il approuve pleinement le refus énergique du sultan, et conclut en ces termes :

« Voir dans ce refus un prétexte de rupture serait annoncer à l'Europe que la Russie a cessé de regarder la Turquie comme une puissance indépendante. Or, l'intégrité de la Turquie a été reconnue comme intéressant l'action combinée de l'Europe. Une ou deux puissances ne sauraient se permettre de considérer la dépendance de la Turquie à leur égard comme un fait accompli. »

— L'*Examiner* est encore plus explicite dans son approbation de la conduite récente du sultan, et s'exprime en ces termes quant à la menace éventuelle de rupture entre la Russie et la Porte : « S'il en était ainsi, il serait du devoir impérieux du gouvernement britannique, de manifester sa pleine approbation de la décision prise par le cabinet turc, à moins que nous ne soyons disposés à voir un état indépendant, à l'existence duquel nous sommes intimement liés et par des intérêts commerciaux et par des intérêts politiques, devenir une province de plus de l'empire de Russie. »

—Les conclusions du *Sun* sur la même matière sont présentées ainsi qu'il suit : « Lord Palmerston n'a plus aucun prétexte de temporisation. Il ne lui reste plus qu'un simple et impérieux devoir, celui d'agir avec promptitude; s'il n'agit pas, c'en est fait de sa réputation. S'il reste fidèle aux vrais principes, nous verrons peut-être encore la consolidation de la liberté et de l'indépendance en Turquie, en Hongrie, en Pologne; nous verrons le démembrement de l'Autriche, l'incorporation de la Savoie à la France, l'acquisition de Trieste pour l'Angleterre, l'union de la Lombardie avec le Piémont et Venise, l'établissement d'une nationalité allemande sous un gouvernement central, et l'anéantissement de tous les rêves de l'autocrate tendant à la conquête de l'Europe orientale et à la destruction de la démocratie. »

— Le *Times* constate une baisse non seulement sur les fonds anglais, mais aussi sur ceux de la Russie et sur le nouvel emprunt d'Autriche, et le *Globe* dit que, tout en ne sachant pas quelles mesures viennent d'être prises en conseil au sujet de la question qui s'agite en ce moment à Constantinople, il ose affirmer que les dispositions du pouvoir en Angleterre peuvent compter sur l'appui du public pour prendre l'attitude la plus nette à l'égard de prétentions contraires aux droits de l'Europe civilisée.

— On prétend que des naufragés des navires *Jane*, de Newcastle, et *Wales*, de Hull, ramenés en Angleterre par un bâtiment danois, ont apporté une bouteille cachetée, avec quelques documents qui proviennent de l'expédition de sir John Franklin, dont on s'est inquiété depuis si longtemps et à si juste titre.

—Ce matin le *Daily-News* attaque avec énergie la politique russe dans la question des réfugiés ; il s'élève avec un souverain mépris contre les prétentions de LL. MM. d'Autriche et de Russie, qui ne sont, à ses yeux, que des bourreaux couronnés, et font une œuvre infâme en menaçant de leur brutale vengeance et des horreurs de la guerre une nation indépendante comme la Turquie, parce qu'elle veut leur enlever le plaisir de tremper leurs mains dans le sang de malheureux proscrits. Toute la politique des cours de Vienne et de Saint-Pétersbourg est absorbée aujourd'hui par la noble ambition de pourvoir sans cesse l'échafaud de nouvelles victimes. Toute leur diplomatie est en l'air pour cette besogne, et ce qu'ils appellent leurs princes sont employés à galoper sur la route de Constantinople, comme des garçon bouchers sur le chemin de l'abattoir, pour aller demander les têtes de quelques fugitifs.

Il faut enfin que les Turcs, plus humains et plus civilisés que ces barbares, se détournent avec dégoût de ces rois soi-disant chrétiens, acharnés comme des bêtes fauves à la curée du sang. Le *Daily* nous assure que lord Strattford Canning a donné d'excellents conseils au sultan, mais que le général Aupick n'a pas dit un mot contre les prétentions de la Russie. Nous avons subi tant de hontes diplomatiques depuis un an, que cette nouvelle lâcheté de nos hommes d'État ne doit pas nous étonner.

— Le *Morning Advertiser* ne croit pas que la rupture des relations diplomatiques entre la Russie et la Turquie ait pour résultat une guerre européenne. Quelque mortification que Nicolas ressente de la conduite de la Porte à son égard, il n'est pas homme à rompre avec la France et l'Angle erre pour le plaisir d'assouvir sa colère contre la Turquie. Le même journal assure que, suivant des informations puisées aux meilleures sources, le gouvernement anglais ne redoute aucune conséquence fâcheuse de cette interruption momentanée des relations diplomatiques entre le czar et le sultan.

Enfin, suivant lui, un autre motif de sécurité contre l'éventualité de la guerre doit ressortir de ce que les plans de la Russie contre l'indépendance de la Turquie étant connus depuis longtemps, toutes les puissances européennes sont sur le qui vive ! et prêtes à s'opposer à la réalisation des ambitieux desseins de l'autocrate. Nicolas s'est trop hâté de démasquer ses batteries; il ne peut accomplir les projets de conquête qu'il a rêvés sous un prétexte aussi frivole, pour un motif aussi futile que celui qui vient d'amener le départ de l'ambassadeur russe de Constantinople.

ASSEMBLÉE NATIONALE LÉGISLATIVE.

RÉUNION DANS LES BUREAUX.

A deux heures, les représentants se sont réunis dans les bureaux pour discuter les diverses demandes de crédits déposées par MM. les ministres des affaires étrangères, de la guerre et de la marine.

La discussion a présenté le plus vif intérêt. La majorité des membres a blâmé en principe l'intervention à Rome. Les représentants du parti conservateur et du parti légitimiste se sont efforcés de prouver que l'armée française devait quitter les Etats romains aussitôt que possible et laisser au pape la plus grande latitude.

Cette opinion a été vivement combattue par les membres du parti républicain. Tous se sont énergiquement élevés contre cette prétention de la cour de Gaëte, d'imposer au Peuple romain le manifeste du pape, qui n'est autre chose qu'une mystification pour la France et un mensonge aux promesses faites par elle à l'époque de son intervention.

Dans le 6e bureau, M. Laurent (de l'Ardèche) a soulevé une question préjudicielle. L'honorable membre demande si le ministère accepte la lettre du président comme l'expression de sa politique.

M. Godelle s'est chargé de la réponse, et a prétendu que la lettre du président ne parle qu'en termes très généreux de la conduite du *gouvernement libéral* à instituer à Rome.

M. Victor Hugo se déclare partisan de l'occupation, jusqu'à ce que la France ait obtenu les concessions nécessaires à l'établissement d'un gouvernement *vraiment libéral*.

Les commissaires nommés sont les citoyens :

1er bureau. De la Rozière.	9e. Chapot.
2e. De Montalembert.	10e. De Lagrenée.
3e. Hubert de l'Isle.	11e. Ney de la Moskowa.
4e. Général Oudinot.	12e. Casa-Bianca.
5e. Beugnot.	13e. Général d'Hautpoul.
6e. Janvier.	14e. Molé.
7e. Thiers.	15e. De Broglie.
8e. Victor Hugo.	

(*Voir le numéro d'hier.*)

Pour ne citer que quelques-uns des tristes champions dans les trois partis à Francfort, un nommé Stenzel fit un discours dans lequel il se posa en historien tout en faussant l'histoire des Polonais et des Allemands au préjudice des premiers; un certain Senf (habitant allemand du grand duché de Posen), un monsieur Goeden, le poète Jordan (de Berlin) lui-même, quoique appartenant plutôt au parti progressiste qu'au parti demi-progressiste, tous ces orateurs se couvrirent de honte dans l'affaire posnanienne. Ainsi M. Jordan trouva en lui assez de hardiesse philosophique pour déclarer à la tribune, dans des phrases fort ampoulées et entrelardées de métaphysique, que la destruction de la Pologne, tout en étant un événement tragique, ne pouvait ni ne devait être *effacée du monde des faits accomplis*, et que celui qui voudrait arrêter *la roue impitoyable* de l'histoire s'exposerait à se détruire lui-même.

M. Jordan termina son sermon anti-polonais en assurant les auditeurs de la profonde douleur qui remplissait son âme chaque fois qu'il voyait écrasée sous *le pied d'airain* de l'histoire une nationalité qui *n'avait point assez d'énergie pour se maintenir debout parmi les nations vaillantes qui l'entourent*. Est-ce clair cela? Et remarquez que ce bienveillant orateur était le moins réactionnaire de tous les discoureurs qui se prononcèrent contre la Pologne: « La question de Posen seule était parfaitement insoluble; le parlement aurait dû l'aborder en traitant la grande question polonaise dans son ensemble, c'est-à-dire en bouleversant le vieux continent esclave depuis Moscou jusqu'à Madrid, depuis Naples jusqu'à Torneo, depuis Constantinople jusqu'à Dublin.

Ne nous en étonnons pas; oui, ce parlement de Francfort l'aurait pu, et le Peuple allemand, qui a bouleversé le vieux monde intellectuel par ses réformes religieuses et philosophiques, aurait enfin exécuté un mouvement analogue dans le monde matériel, et aurait revendiqué, tout d'un coup, son honneur compromis par tant d'horreurs de ses trente-six dynasties indigènes et par ses propres bassesses. Certes, l'occasion était belle.

En effet, au moment du partage de la Pologne, la noblesse, la bourgeoisie municipale et une partie des paysans du pays partagé entrèrent dans la voie révolutionnaire qu'ils n'ont plus quittée depuis, et qui les conduit inévitablement à la guerre permanente contre l'absolutisme des trois *partageux* couronnés, comme contre le despotisme des hauts aristocrates étrangers et indigènes à la fois. Les Polonais sont donc, depuis leur ruine politique, en 1772, tout à fait révolutionnaires, au dedans comme au dehors, et ils

se distinguaient avantageusement par là, ce nous semble, des Italiens, qui ne se sont manifestés comme révolutionnaires contre les choses et les institutions indigènes que dans les derniers temps. L'Allemagne était encore horriblement abrutie sous le couvercle de plomb des préjugés du moyen âge, lorsque la Constitution polonaise de 1791 fit le premier effort en marchant à l'émancipation agraire du campagnard polonais, seul moyen pour les vastes populations agricoles entre la mer Noire et la mer Baltique, de sortir de leur état féodal et patriarcal.

Cet état de de torpeur ne saurait être dissipé que par une démocratie agraire, par conséquent, en retenant contre tous droits une partie des Polonais à l'Allemagne, celle-ci restera perpétuellement liée à la Russie par la complicité du larcin. Le père de S. M. Nicolas, Paul, connaissait si bien les conséquences immenses de cette complicité morale et matérielle, qu'il a dit plus d'une fois: « J'ordonnerai à la Prusse et à l'Autriche de rester deux monarchies absolues, et vous le nerrez, je serai obéi sur parole. » Le frère de S. M. Nicolas, Alexandre, pouvait se glorifier de la même obéissance, et comme pour se moquer encore mieux de ces deux fidèles *Knèses* (préfets) allemands, il donna à une partie de la Pologne russe des libertés et des garanties dont ni les Hohenzollern ni les Habsbourg n'osèrent gratifier les Polonais prussiens et autrichiens. De tout ceci, le malheureux parlement de Francfort ne savait rien.

Quant au rétablissement de la Pologne démocratisée, il ne saurait se faire sans qu'elle obtînt les embouchures des rivières qui naissent en Pologne et qui se jettent dans la mer B. 'tique, arrangement qui ferait étouffer de rage, il es vrai, S.M. prussienne et MM. les teutomanes, mais qui se réaliserait promptement entre deux Peuples frères et enfin devenus libres tous deux, au dedans comme au dehors.

Des concessions mutuelles, faites par des commissions d'arbitrage locales, nommées par les deux Peuples, n'auraient rencontré aucun obstacle sérieux. Mais avant tout, le parlement devait rompre ouvertement avec le passé si rempli de lâchetés, de crimes et d'infamies.

Le parlement aurait dû entreprendre une guerre sainte contre le dernier des Romanoff. Cette guerre n'ayant pas lieu, faute de courage et de cœur, faute d'intelligence et de sagesse, les prétoriens prussiens, battus par les barricadeurs berlinois, osèrent reprendre haleine à Posen, où ils jurèrent de sauver l'*honneur allemand*, la *nationalité germanique* de quelques centaines de milliers de bureaucrates, d'aristocrates et de gros propriétaires terriens prussiens, mais surtout de Juifs marchands et exploiteurs, d'origine plus ou moins germanique, et massacrèrent les Polonais révolutionnaires, les frères des démocrates allemands.

Frédéric-Guillaume prit alors le crayon rougi de sang et tira la fameuse ligne de démarcation qui coupa en deux le grand-duché de Posen, en y opérant un nouveau partage et en incorporant encore une portion de ce duché à la confédération allemande, à cette grande et chère patrie allemande, comme on disait alors. Le parlement, après une ennuyeuse discussion, sanctionna cette nouvelle iniquité. Il en fut de même de la question italienne, et la honte de l'Allemagne parlementaire n'en fit que doubler. Certes, l'Allemagne démocratique aura beaucoup à faire et à défaire au jour de la justice populaire et internationale.

Quoique déjà un peu en retard, nous croyons opportun de faire connaître à nos lecteurs une œuvre nouvelle qui a droit à tous nos encouragements.

L'Anti-conseiller de P. Dugers, destiné à répondre aux attaques mensuelles de M. de Lamartine contre la démocratie, s'est placé dès le début au niveau des meilleures publications de ce temps-ci. L'illustre écrivain qui s'est imposé de brûler, comme le Sicambre, tout ce qu'il avait adoré, n'avait pas rencontré encore de contradicteur plus chaleureux et plus éloquent.

L'incroyable attaque dirigée contre les instituteurs dans l'avant dernier numéro du *Conseiller du Peuple* a été réfutée avec une verve, une énergie et un bonheur dont la presse a eu raison de faire le plus brillant éloge. La seconde livraison que nous recevons à l'instant, traite du *Changement du ministère* et répond, comme l'auteur en avait pris l'engagement, au plaidoyer de M. de Lamartine en faveur du cabinet Falloux et Barrot. Des portraits tracés avec une fermeté et une originalité rares, un style ardent et nerveux, et quelques chapitres où l'auteur semble emprunter à Lamartine lui-même ses plus élégantes couleurs recommandent ce travail non seulement aux patriotes, mais encore aux amis de la belle littérature. Nous aimons à citer ces lignes ou l'auteur interpelle directement M. Louis Bonaparte sur ce prétendu ministère de conciliation qui a toutes les sympathies de M. de Lamartine :

« La République, ainsi que vous la comprenez, devant » être une conciliation universelle, vous avez voulu atteler » ensemble le dévot et le voltairien, Falloux et Barrot, de » façon à en mettre pour tous les goûts. C'est ingénieux, » assurément, et de la sorte je vois bien représentés en » France, à l'heure où nous sommes, les impuissants, » les poltrons, les loups cerviers, les fainéants et les dé» vots. Mais le Peuple, monsieur, qui le représentera? Mais » ces vingt millions de prolétaires du pavé, de l'atelier et » du sillon, ceux qui nourrissent le pays et meurent de » faim, ceux qui sont la chair et le sang de la démocratie; » ceux-là qui vous ont fait votre fortune, qui vous ont don» né vos titres, vos honneurs et un foyer, ne vous deman» dent en échange qu'un peu de pain pour eux, un peu de » gloire pour la patrie. Qui les représente là-haut? Est-ce » Barrot? est-ce Falloux? Le pays est là, vous dit Lamar» tine.—Et moi je vous dis : Ce qu'il y a là, c'est une révo» lution! »

NOUVELLES DIVERSES.

Toutes les maisons qui sont au levant et dans le bas de la rue Sainte-Avoie, depuis la rue de Rambuteau jusqu'à la rue Bar-du-Bec, sont en démolition, à la suite d'expropriations, pour élargir notablement cette partie de la voie publique.

— A dater du premier de ce mois, les viandes fraîches de bœuf, de vache, de veau, de mouton et de porc, venant des départements, seront tous les jours vendues à la criée sur le marché des Prouvaires, par l'entremise *provisoire* du facteur de la vente en gros de la halle aux fromages.

— *Le citoyen Gros* a déposé sur le bureau une pétition des commerçants en boissons de la ville de Boulogne-sur-mer, demandant que le projet de loi sur l'impôt des boissons soit modifié, si cet impôt est maintenu.

—Les compagnies de troupes de ligne qu'on avait envoyées à Cholet sont rentrées à Nantes et à Angers.

Tout est parfaitement tranquille à Cholet, et tous les ouvriers sont occupés; mais on ne sait encore la décision que les patrons ont définitivement prise sur la juste réclamation des ouvriers.

— Un événement épouvantable est venu, jeudi dernier, jeter l'effroi dans la commune de Sarzeau. Le nommé Guémené, ancien commissionnaire et ex-garde des insurgés à Belle-Ile, d'où il a été renvoyé pour cause d'inconduite, a tiré deux coups de fusil sur sa femme et s'est ensuite brûlé la cervelle d'un coup de pistolet, lorsqu'il a vu les gendarmes, qu'avait attiré le bruit de l'explosion, se diriger vers sa demeure. (*La Bretagne.*)

— On lit dans la *Constitution* (Orléans) :

« Les incendies dans nos départements sont d'une multiplicité effrayante depuis un mois. Chaque nuit, on aperçoit à l'horizon quelque sinistre lueur. En Beauce, les fermiers sont continuellement en éveil. C'est une ferme isolée qui brûle, une grange ou une meule de grain.

» Cette situation ne peut durer. On cherche les moyens d'y porter remède; on se demande les causes de ces malheurs si fréquents. Quand on a fait une fois la part du hasard, des accidents fortuits, on est obligé de reconnaître que la part de la malveillance est la plus grande et que le plus grand nombre des incendies doivent être attribués à des causes volontaires et agissantes.

— Des troubles graves ont eu lieu, le 16 du courant, dans la commune de Noulens, canton d'Eauze, à l'occasion d'une pétition demandant l'abolition de l'impôt des boissons. On nous assure que l'adjoint au maire a été pris au collet. L'autorité judiciaire est saisie.

— Les associations ouvrières sont instamment priées de déléguer trois de leurs membres pour assister à la réunion qui se tiendra salle Saint-Spire, impasse de la Grosse-Tête, 8, vendredi 5 octobre, à 7 heures précises du soir, à l'effet d'entendre la lecture et de discuter le projet d'acte de solidarisation des associations.

Les délégués qui n'ont pas encore présenté leurs pouvoirs devront le faire pour être admis.

NOTA. La réunion est autorisée.

—Il y a quelques jours, le colonel d'un des régiments casernés dans un fort assistait au mariage de l'un des musiciens de son régiment. Il portait un vif intérêt au jeune M..., dont la conduite jusqu'alors avait été irréprochable. De son côté, la femme du colonel avait pris en affection la fiancée de M..., jeune fille d'un village voisin du fort. Le matin même, elle avait présidé à sa toilette, dont elle s'était plu à faire les frais.

La bénédiction nuptiale donnée, le colonel, retiré un moment chez lui, reçut une lettre que le porteur lui dit être pressée. Cette lettre était d'une jeune femme qui annonçait qu'à l'heure où le colonel la recevrait, elle aurait cessé de vivre. Le colonel se hâta d'envoyer un soldat à la demeure de cette femme; la lettre n'était que trop vraie; au moment où le soldat arrivait, la jeune femme expirait dans d'atroces convulsions.

La lettre était longue et contenait toute l'histoire de cette malheureuse. Il y a dix-huit mois, elle avait connu le musicien M....; elle avait eu de lui un premier enfant qui était mort, et au moment où elle avait appris qu'il allait se marier, elle était enceinte de quatre mois.

Folle de douleur, à l'instant elle avait pris une résolution terrible; elle avait été trouver la fiancée de M...., lui avait raconté sa position, la conjurant de renoncer à son mariage, de ne pas lui ravir l'homme qui l'avait rendue deux fois mère.

La jeune fille avait été attendrie, mais elle ne pouvait consentir au sacrifice qu'on lui demandait. « Mariez-vous donc, avait répondu l'infortunée Virginie; mais ce mariage causera une mort. » Pour être certaine de son malheur, Virginie avait attendu le jour même du mariage, et c'est alors que, n'en pouvant plus douter, elle a accompli son funeste projet. (*Patrie.*)

— Le service municipal de Paris songe, à ce qu'il paraît, à donner enfin de l'assainissement à cette partie de Paris comprise entre la rue St Jacques, à partir du Val-de-Grâce jusqu'à la barrière St.-Jacques, et les rues Mouffetard et de Lourcine. Il existe dans cette étendue de rues et de vieilles habitations un grand nombre d'hospices et de maisons de santé, qui déversent les eaux sur la voie publique et font de chaque rue un torrent ou une mare. Ces eaux portent un principe d'infection fort préjudiciable à la santé publique. Le préfet de la Seine a autorisé la construction de vastes égouts pour recevoir les eaux ménagères et pluviales. Ces égouts seront établis depuis le carrefour de l'Observatoire jusqu'au bas de la Montagne à la rue de Lourcine.

— On dit que les loups ne se mangent pas, et nous l'avions cru jusqu'ici, mais voilà qu'un fait accompli ces jours derniers nous porte à penser le contraire.

Personne n'ignore qu'il existe à la préfecture de police de vastes salles où les gens arrêtés séjournent pendant vingt-quatre heures avant de passer devant le juge d'instruction. Il y a quelque temps, R.... y était écroué sous une inculpation d'escroquerie dont voici le détail : il échangeait sur les boulevards les nouvelles pièces de cinq francs contre cinq francs cinquante centimes, plus ou moins. Un monsieur lui ayant présenté trois pièces de cinq francs anciennes pour en avoir deux nouvelles, R..., qui devait lui rendre 14 francs, prétendit ne pas avoir de monnaie, et s'adressant à un marchand d'allumettes qui stationnait près de lui et qui n'était autre qu'un compère, il lui remit les trois pièces de cinq francs qu'il venait de recevoir, le priant d'aller les échanger dans le voisinage. Le compère se faisant attendre depuis une demi-heure, l'acheteur s'impatienta. R.... voulut s'enfuir, mais il fut arrêté. Pour se rendre la vie douce en prison, notre escroc avait jugé convenable de cacher de son mieux vingt francs dans l'un des coins du vêtement dont on se fait un mouchoir quand on n'a plus d'espoir. Il ne passa qu'une nuit au dépôt, mais le lendemain la corne du vêtement en question avait été coupée et l'argent était pris, par qui? c'est ce que l'on n'a pu savoir.

—Ce soir à l'Odéon, première représentation de *Evelyne* drame en 2 actes en prose; et la première représentation de la *Farnèsina*, comédie en 3 actes en vers, attribuée à M. Méry, pour les débuts de M. Clarence et de Mme Max-Deshayes.

L'un des Rédacteurs Gérant : ALPHONSE HERMANT.

Bourse de Paris du 3 octobre.

Avant la bourse.—Il y avait des ventes suivies au passage de l'Opéra, et lorsqu'on a su, à l'entrée de la bourse, que le cours moyen était offert dans le cabinet des agents de change, la rente a fléchi à 88 15.

Bourse. Une heure.—Le 5 0|0 a d'abord paru vouloir s'établir à 88 25. Quelques efforts ont eu lieu pour décider un mouvement de baisse, mais dès une heure et quart une espèce de panique faisait retomber à 87 90.

Des bruits de toute nature étaient répandus.

On disait que lord Palmerston avait demandé à la France de faire connaître dans un délai de vingt-quatre heures ce qu'elle comptait faire à l'égard de la question d'Orient, et que le cabinet français avait répondu qu'il était prêt à envoyer une escadre de 12 voiles dans les Dardanelles et à suivre la politique adoptée par le ministère anglais.

On allait jusqu'à dire que l'ordre d'appareiller la flotte était envoyé à Toulon.

Deux heures.—On a repris deux ou trois fois de 87 90 à 88, mais il y a toujours des ventes à ce prix, et la rente est excessivement lourde.

Trois heures.—Le dernier cours a été coté sur le 5 0|0 à 87 90 au comptant et à 88 à terme, et la coulisse est restée constamment à 10 et 15 c. au dessous du parquet.

La rente 3 0|0 a varié de 55 60 à 55 20, et elle reste à 55 40 au comptant et à 56 à terme.

La Banque a fléchi de 17 50 à 2310. Les Obligations nouvelles de la ville de 2 50 à 1137 50. Les Obligations de la Seine ont monté de 5 à 1095. Les Quatre-Canaux étaient à 1080. Le zinc de Stolberg à 4 75.

L'emprunt romain a fléchi de 1|4 à 77 1|2. Le 5 0|0 belge de 1840 a fait 97 1|8. La dette intérieure d'Espagne 27 3|4.

Les actions du nord ont fléchi de 1 25 à 432 50. Strasbourg de 1 25 à 350. Orléans de 2 50 à 740. Marseille de 1 25 à 218 75. Vierzon de 300 à 295. Bordeaux était à 406 25.

Après la bourse, à quatre heures, 87 90.

VALEURS FRANÇAISES.

AU COMPTANT.	1er cours.	Plus haut.	Plus bas.	Dernier cours.	Clôture précéd.
5 0|0 j. du 22 mars. .	88 20	88 25	87 90	87 90	87 40
4 1|2 0|0 j. du 22 mars.	» »	» »	» »	» »	78 75
4 0|0 j. du 22 mars. .	» »	» »	» »	» »	69 »
3 0|0 j. du 22 déc. . .	55 50	55 60	55 20	55 40	55 75
Action de la Banque.	2320 »	2320 »	2315 »	2310 »	2327 »
Obligations de la Ville	1092 50	1095 »	1092 50	1095 »	1092 50
4 canaux avec prime.	1080 »	» »	» »	1080 »	1180 »
4 can., Act. de jouis...	» »	» »	» »	» »	75 »
Bourgogne, j. d'avril.	» »	» »	» »	» »	940 »
Bourgogne, Act. de j.	» »	» »	» »	» »	55 50
Caisse hypothécaire..	» »	» »	» »	» »	137 50
Mine de la Grand'-Combe.	» »	» »	» »	» »	» »
Zinc Vieille-Montagne	» »	» »	» »	» »	2775 »

VALEURS ÉTRANGÈRES.

Récép. de Rothschild....	» »	Belgique, Emp. 1840..	97 1|8
Emprunt romain.........	77 1|2	Belgique, Empr. 1842.	» »
Emprunt d'Haïti.........	» »	Belgique, Trois 0|0......	» »
Espagne, dette active...	» »	Belgique, Banque (1835)	» »
Dette diff. sans intérêt..	» »	Deux 1|2 hollandais....	» »
Dette passive.............	» »	Empr. portugais 5 0|0..	» »
Trois 3 0|0 1841...........	» »	Emprunt du Piémont..	870 »
Do Dette intérieure.......	27 3|4	Lots d'Autriche..........	» »

CHEMINS DE FER.		1er cours.	Dernier cours.	Clôture précédente
COMPTANT.	Saint-Germain,	» »	» »	415 »
	Versaille, R. D.	210 »	210 »	210 »
	Versailles, R. G.	170 »	170 »	172 50
	Paris à Orléans,	745 »	740 »	745 »
	Paris à Rouen,	525 »	525 »	525 »
	Rouen au Havre,	260 »	260 »	266 »
	Avignon à Marseille,	220 »	218 75	222 50
	Strasbourg à Bâle,	100 »	100 »	101 25
	Du Centre,	300 »	295 »	300 »
	Amiens à Boulogne,	» »	» »	170 »
	Orléans à Bordeaux,	406 25	406 25	406 25
	Du Nord,	432 50	432 50	432 50
	Paris à Strasbourg,	350 »	350 »	352 50

PARIS. — Imprimerie centrale des chemins de fer de NAPOLÉON CHAIX et Ce, rue Bergère, 20.

4 SOUS
CHAQUE OUVRAGE SÉPARÉMENT.
CHEZ TOUS LES LIBRAIRES
De Paris et des départements,
ET CHEZ PHILIPPART,
Rue Dauphine, 22 et 24.

BIBLIOTHEQUE
POUR TOUT LE MONDE.
Religion, Morale, Sciences et Arts.
Instruction élémentaire, Histoire, Géographie.

4 SOUS
CHAQUE OUVRAGE SÉPARÉMENT.
CHEZ TOUS LES LIBRAIRES
De Paris et des départements,
ET CHEZ PHILIPPART,
Rue Dauphine, 22 et 24.

Il suffit d'indiquer les numéros sans copier les titres.

Demandez chez les Libraires à examiner ces ouvrages, et vous verrez qu'ils valent bien les 4 SOUS demandés.

1 **Alphabet** (100 gravures).
2 **Civilité** (2e **livre lecture**).
3 **Tous les genres d'écriture.**
4 **Grammaire de Lhomond.**
5 **Mauvais langage corrigé.**
6 **Traité de ponctuation.**
7 **Arithmétique simplifiée.**
8 **Mythologie.**
9 **Géographie générale.**
10 — **de la France.**
11 **Statistique de la Fance.**
12 **La Fontaine (avec notes).**
13 **Florian** (avec notes).
14 **Ésope, etc. (avec notes).**
15 **Lecture chaque dimanche.**
16 **Choix de littérature** : prose.
17 **Choix de littérature** : vers.
18 **Art poétique (avec notes).**
19 **Morale en action** (nouv. choix).
20 **Franklin (OEuvres choisies).**

On s'adresse également chez les *Vendeurs de Journaux* et dans les *Cabinets de Lecture*.

TARIF DES ANNONCES
DE LA TRIBUNE DES PEUPLES.

A PARTIR DU 1er OCTOBRE 1849.

ANNONCES-AFFICHES ET ANGLAISES,

JUSTIFICATION DE 5 COLONNES

SOIT CINQ LIGNES POUR TOUTE LA LARGEUR DU JOURNAL.

D'une à neuf Annonces en un mois. 40 c. la ligne.
Dix Annonces et plus en un mois, ou une seule annonce-affiche au-dessus de 150 lignes. 30 c. la ligne.
Réclames, 1 fr. » la ligne.
Faits divers. 1 fr. 50 la ligne.

Les annonces affiches sont comptées sur le caractère de sept points, et les annonces anglaises sur le caractère de huit points.

Les insertions concernant les Adjudications, la Formation et la Constitution des Sociétés, les Appels de Fonds, les Convocations, les Avis adressés aux Actionnaires, les Ventes immobilières, expropriations, les Placemens d'hypothèques et les jugemens sont comptées indistinctement à un franc la ligne.

SYSTÈME DES CONTRADICTIONS ÉCONOMIQUES,
OU PHILOSOPHIE DE LA MISÈRE.
PAR P.-J. PROUDHON.
2e édition, revue et corrigée. — Prix : 7 fr. et 8 fr. 50 c. par la poste.
2 vol. grand in-12, format anglais, chez GARNIER frères, libraires, 10, rue Richelieu.

Adam Mickiewicz. — LES SLAVES. Cours professé au collège de France.—HISTOIRE,—LITTÉRATURE,—POLITIQUE,—PHILOSOPHIE et RELIGION. 5 vol. in-8o. Prix : 37 fr. 50.
COMON, éditeur, 15, quai Malaquais.

Banque du Peuple, Théorie et pratique de cette institution, fondée sur la doctrine rationnelle, par M. RAMON DE LA SAGRA, un des fondateurs de la Banque. Brochure in-32o de 157 pages. 50 cent. — Chez Capelle, rue des Grés-Sorbononne. — Moreau, Palais-National. — Garnier frères, Palais-National. — Levy, place de la Bourse, 13.

Utopie de la Paix par M. RAMON DE LA SAGRA, une feuille d'impression, chez Capelle, rue des Grés-Sorbonne, 10, et chez Marc-Aurèle, rue Richer, 20. Prix : 10 cent.

Révolution Économique causes et moyens, par le même auteur. Prix : 50 cent.

AU HAVRE POUR San-Francisco DIRECTEMENT.
Le beau navire le *Jacques-Laffitte*, de 700 tonneaux, de première marche et de première côte, partira par engagement le 25 octobre sous le commandement du capitaine A.-B. Casper aîné.
S'adresser à Paris, à M. C COMBIER, 44, rue Notre-Dame-des-Victoires. — Au Havre, à M. LAMOISSE, armateur. —1

Dix Francs UNE ACTION DE LA COMPAGNIE DES MINES D'OR, 24, boulevart Poissonnière. Deuxième départ. 25

Une Administration importante demande des employés qui seront bien rétribués. — S'adresser rue Saint-Joseph, 6, de dix à cinq heures. 40—3

Actions de 125 francs de la Société générale des MINES D'OR de la Californie; 25 francs seulement à payer par Action cette année; les Actions donnent droit aux bénéfices des deux convois déjà partis, et du 3e qui se prépare. 11, rue Bergère, à Paris. (*Affranchir.*) 29—18

L'Union Californienne, L'Association mutuelle de plus de 300 émigrants, avec apport de 500 fr., à 3,000 fr. Actions de *Cinq francs*, avec *primes* de 500 fr. à 25,000 fr.; départ le 20 octobre fixe. — S'adresser (*franco*), rue de l'Echiquier, 14, à Paris. 35—5

Literie Darrac rue Lamartine, n. 1 et rue Cadet, 23 et 27. Réparations et fournitures générales de couchers. Cardage simple de matelas avec blanchissage des toiles rendus le même jour. Epuration par la vapeur des laines, crins et plumes mangés aux vers ou avariés par suite de maladies épidémiques et de décès. Assainir son coucher après une épidémie est une précaution que la prudence recommande. 41—3

Hôtel d'Albion et des Pays-Bas, 20, rue du Bouloy, à Paris. On y parle toutes les langues. Confortable et prix modérés. 27—21

SIBYLLE MODERNE Somnambule EXTRA-LUCIDE. Rue de Seine, 16, au 1er. Maladies Avenir. Songes. Prévisions. Recherches, etc. de onze à cinq heures. 37

Association FRATERNELLE des ouvriers Cuisiniers, rue du Bouloi, 7.